la langue française, dans notre pays, la place qui lui est due. C'est donc une œuvre de justice à laquelle la religion est intéressée, que Sa Sainteté Benoît XV vient de reconnaître comme très légitime, mais qu'il faut accomplir avec charité et avec le noble dessein de grouper toutes les forces catholiques canadiennes sur des bases de respect mutuel et de bonne entente.

C'est bien ainsi, Messieurs, que vous comprenez votre rôle et je ne puis que vous en louer.

Recevez donc, avec mes remerciements et mes félicitations, tous mes vœux de succès.

Votre sincèrement dévoué en N. S.,

(Signé) L.-N. Card. BÉGIN, arch. de Québec.